

LE MONT



BILAN de législature 2016-2021

Administration générale

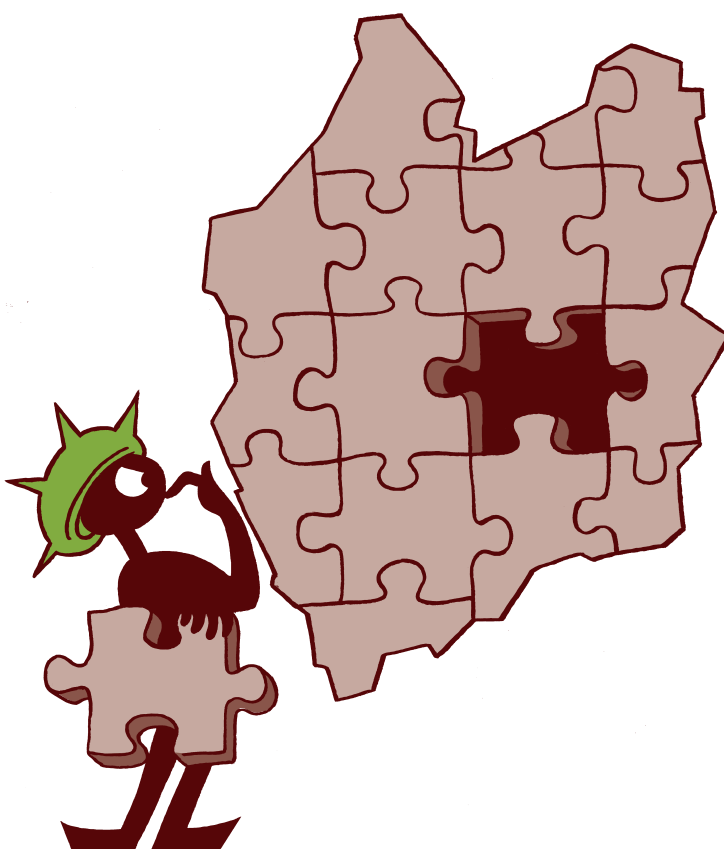
Pérenniser les mesures prises dans le cadre du projet «Le Mont, une ville»

La professionnalisation de l'Administration s'est poursuivie, notamment par l'engagement de personnel, parfois à des postes stratégiques (chef de service jeunesse et loisirs et chef de service bâtiments). Le passage d'une municipalité de sept à cinq membres pour la prochaine législature concrétise également la volonté de donner un rôle davantage orienté vers la stratégie politique. La Commune dispose à présent d'une organisation politique et administrative qui est celle d'une ville et qui clôt une étape importante de la réorganisation de l'administration débutée en 2013 sous l'appellation «Le Mont, une ville».

Renforcer la communication vis-à-vis de la population, notamment par l'utilisation des moyens modernes de communication (site internet, panneaux électroniques d'informations, applications mobiles, etc.)

En plus de leur mise en valeur sur le site internet (actif depuis 2016), les prestations communales le sont également sur l'espace public (actif depuis 2019), plateforme d'information et d'échange entre les autorités et la

population. Environ 650 utilisateurs s'y sont créé un compte, mais le but est d'accroître ce chiffre et de communiquer encore davantage grâce à ce moyen. D'autres outils de communication doivent encore être développés, ce qui sera favorisé par l'engagement d'un chargé de communication en 2021.



Utiliser les technologies actuelles en vue de la mise en place de la cyberadministration et de guichets virtuels

Différentes démarches peuvent désormais être entièrement réalisées en ligne, à savoir les demandes d'attestation (de domicile ou de résidence), d'actes de mœurs et les réservations de salle. D'autres prestations suivront à l'avenir dans le cadre de la stratégie commune en matière de cyberadministration que mènent la Confédération, les cantons et les communes.

Mettre en place une gestion électronique des documents (GED) pour l'ensemble de l'Administration communale

Une GED favorise la recherche documentaire, la digitalisation et un classement professionnel des documents. Les travaux de prospection ont débuté en vue de l'acquisition de la meilleure

solution possible pour notre Commune. La volonté est d'agir sans précipitation, compte tenu du moindre degré d'urgence et de l'implication qu'un tel projet a sur l'ensemble des collaborateurs, notamment en termes de formation à l'utilisation de l'outil.

Obtention du label «Commune en santé»

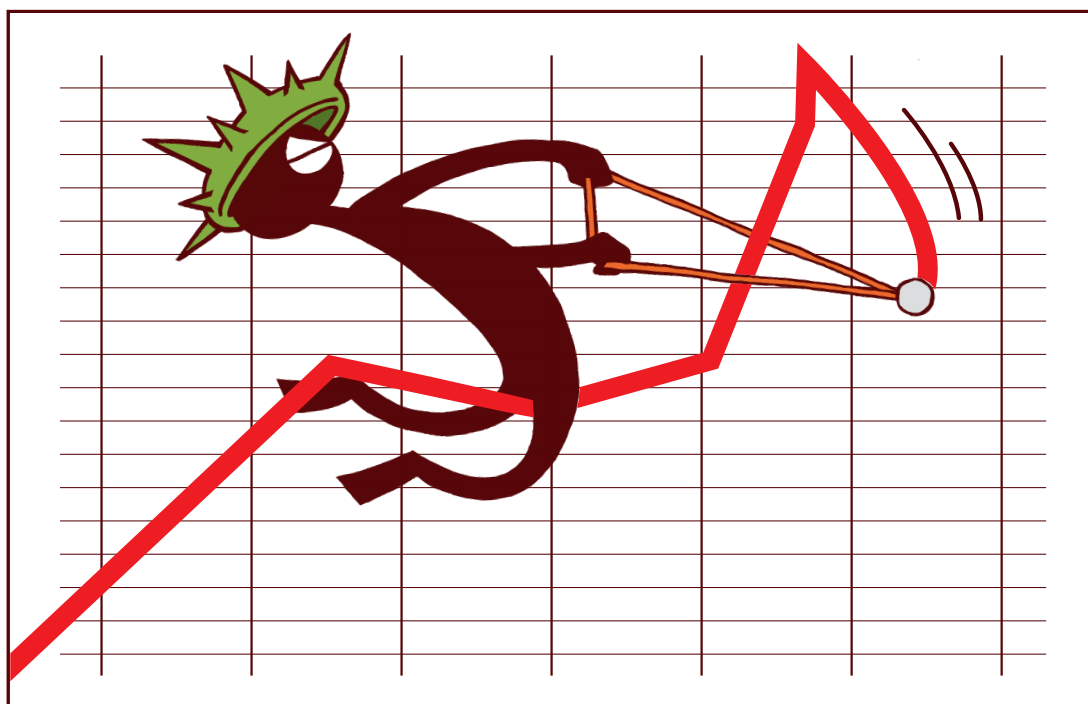
La Commune a obtenu au printemps 2021 le label «Commune en santé» délivré par le Centre universitaire de médecine générale et de santé publique (Unisanté). Vingt-quatre mesures, réparties dans six domaines différents, ont permis à la Commune d'obtenir la note maximale de trois étoiles. Le label est valable jusqu'en 2024 et devra donc être renouvelé à cette échéance. D'ici là, un suivi des différentes mesures devra être mis en place.

Finances

Mettre en place une politique d'investissement favorisant un cadre de vie de qualité tout en gérant les finances communales de manière rigoureuse et responsable

Nonante-cinq millions ont été investis durant la législature pour adapter les infrastructures à l'augmentation de la population. Les recettes ont généré un autofinancement moyen de Fr. 5,89 millions, lequel a légi-

timé l'augmentation modérée de la dette entre 2016 (Fr. 46 millions) et 2021 (Fr. 61 millions), sans changer le taux fiscal. La planification des investissements est revue chaque année et dépend de notre capacité financière. Consciente du fait qu'une dette trop élevée n'est pas supportable, la Municipalité décale au besoin les investissements dans le temps, en fonction des priorités.



Urbanisme

Créer une centralité communale forte avec l'aménagement d'espaces publics de qualité favorisant les échanges

La Municipalité a validé une image directrice de la future centralité communale en 2019. Celle-ci a pu être définie dans le cadre d'une démarche participative. Les intentions et principes qui en découlent seront retranscrits dans deux plans d'affectation, actuellement en cours d'étude, ceux de Praz-Prévôt et Le Mont-Centre. En parallèle, des installations légères et temporaires vont être mises en scène afin de tester des usages, des lieux et des animations, au sein d'un nouveau volet « Urbanisme éphémère ».

sifier « en douceur » ce type de zone. Maintenant que le SAF a abouti, la révision totale du PGA et de son RCCAT a pu être initiée. Ce vaste chantier est en cours avec, dans un premier temps, l'élaboration d'un schéma directeur du développement territorial et, dans un second, la concrétisation des axes et objectifs définis dans un nouveau plan d'affectation communal (PACom) avec le règlement y relatif.

Encourager la mise à disposition de logements diversifiés et accessibles à toutes les catégories de la population

Deux études ont été commandées en 2018 pour évaluer le potentiel



Concrétiser le Plan général d'affectation (PGA) avec cohérence et qualité

Les secteurs à bâtir du SAF affectés par le PGA ont été légalisés le 1^{er} novembre 2019, après 36 ans de travaux et procédures contentieuses. Selon cet outil de planification impérative, il reste encore deux secteurs à affecter au sud de l'autoroute et les cinq sis dans le périmètre du PDL (Plan directeur localisé). La reconversion de la zone industrielle de La Clochatte en secteur mixte a été exécutoire le 30 octobre 2019. Le nombre de parcelles affectées en zone à bâtir encore libres de constructions, notamment en zone de villas, a progressivement diminué. Dans ce cadre, les requérants utilisent désormais la totalité de leurs droits à bâtir, contribuant à den-

de réalisation de logements d'utilité publique (LUP) au niveau communal en lien avec les nouvelles dispositions légales de la L3PL. La politique du logement relative à cette problématique, définissant clairement un objectif quantitatif, sera intégrée dans le SDDT. Au vu du manque de maîtrise foncière et de compétence financière de la Municipalité et du délai de 40 jours pour faire une demande de fonds au Conseil communal, les concrétisations se sont effectuées par opportunités hors cadre L3PL, par le biais de négociations avec les promoteurs/propriétaires, dont une a abouti dans un quartier du SAF, avec création d'au moins 20% de LUP dans l'ensemble du quartier. Et hors périmètre SAF, La Clochatte avec 5%.

Promotion économique

Création d'un volet « Promotion économique » au sein de l'organigramme de l'administration communale

En 2019, un volet « Promotion économique » a été intégré à l'organigramme de l'Administration communale. Son but est de favoriser les échanges entre la Commune et les nombreuses entreprises présentes sur son territoire. Une rencontre Municipalité-Entreprises a été organisée en novembre 2019, qui a connu un franc succès. L'enquête que la Municipa-

lité mène tous les deux ans auprès de toutes les entreprises permet de connaître avec précision le tissu économique local.

Cela s'est notamment révélé utile au moment de communiquer en lien avec les mesures prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19. A noter également que nous disposons désormais, sur notre site internet, de la liste de toutes les entreprises classées par secteurs d'activité.

Développement durable

Informar la population et la sensibiliser aux mesures d'économie d'énergie

L'information auprès de la population s'est effectuée par le biais d'articles dans le journal communal. Un espace périodique y est réservé pour des articles de la Commission de la Société à 2000 watts; ces derniers traitent d'économies d'énergie, mais aussi de mobilité, de bons exemples et d'actions exemplaires réalisées. Le site internet de la Commune sert également de moyen de communication.

L'organisation d'une journée de la mobilité a eu lieu en 2019.

sible, les véhicules arrivés en fin de vie sont remplacés par des véhicules électriques, comme par exemple le bus utilitaire du Service des bâtiments et un de la voirie.

Le remplacement des gobelets jetables par des gobelets lavables a été effectué en 2021. Cette action sera étendue à toutes les manifestations des sociétés locales.

Faire de la Commune un exemple en matière de développement durable, notamment au travers de l'achat de véhicules électriques pour les besoins de l'Administration communale

Deux véhicules électriques ont été achetés en 2019 pour les services techniques (remplacent les véhicules privés); dans la mesure du pos-

Renouveler le label « Cité de l'énergie »

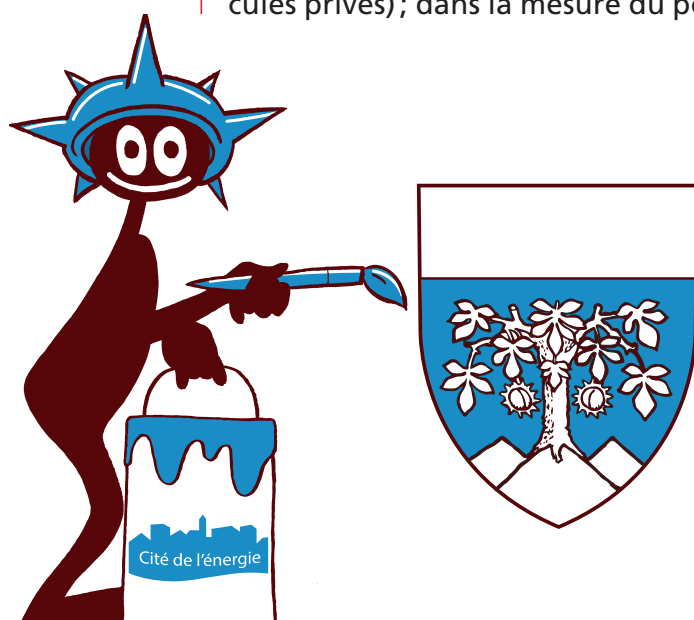
Le label a été renouvelé en 2018 avec une progression de 54% du potentiel de réalisations en 2014 à 61,2% en 2018.

Favoriser le développement des énergies renouvelables en soutenant les projets d'installations solaires photovoltaïques et thermiques, notamment par le biais d'un fonds pour les énergies renouvelables

Le fonds pour l'efficacité énergétique et le développement durable est entré en vigueur en 2019. Il est destiné à soutenir des projets de production d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de mobilité douce et alternative.

Création d'un poste de délégué à l'environnement et mise en place d'une politique environnementale

Une déléguée à l'environnement a été engagée en 2020 de manière à ce que la Commune puisse disposer des compétences requises dans ce domaine. Une politique environnementale à proprement parler doit encore être mise en place.



Mobilité

Développer et améliorer la desserte en transports publics

Une ligne régionale a été mise en service en décembre 2019, la tl 54, reliant le Grand-Mont à la gare de Renens. La tl 23, au vu de son succès, a été optimisée par un nouveau tracé dû à la mise en service de véhicules de plus grande capacité. Les études de faisabilité des extensions tl3 et tl22 ont débuté en 2020. La desserte sud-ouest de la Commune a fait l'objet de premières réflexions en 2020 en collaboration avec la DGMR et les tl suite, notamment, à l'entrée en force des PA du SAF.



Favoriser la mobilité douce sur l'ensemble du territoire communal

Le plan directeur de mobilité douce de 2011 a été mis en œuvre progressivement au gré des opportunités, notamment dans le cadre de réalisations de quartiers. Certaines mesures sont inscrites dans le PALM et peuvent bénéficier de subventions. En parallèle, la DGMR a facilité les procédures et conditions pour des mesures permissives temporaires afin de favoriser le report modal dans le cadre de la sortie du semi-confinement en 2020. Ainsi, une nouvelle piste cyclable a pu être réalisée sur le chemin du Rionzi. De plus, des directives urbanistiques en relation avec la mise en œuvre des secteurs à bâtir du SAF permettent de compléter le plan directeur précité.

Développer les opérations de sensibilisation et de prévention auprès des conducteurs de véhicules, notamment par l'achat de radars pédagogiques

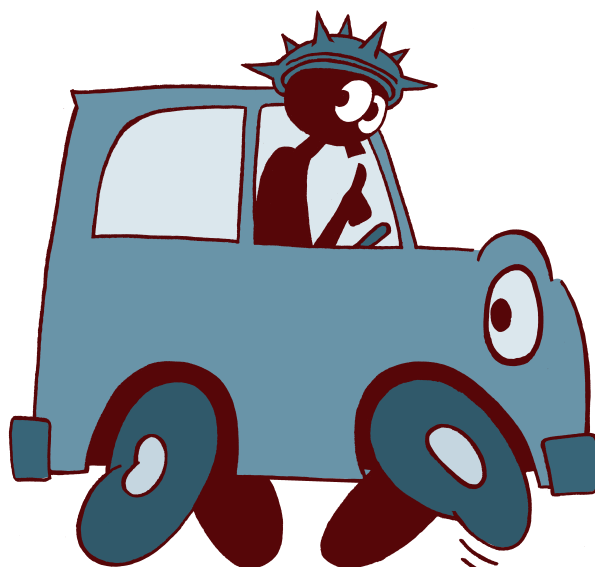
Achat de six radars pédagogiques en 2016, portant ainsi leur nombre à sept. De plus, à chaque rentrée scolaire, les agents de la Police administrative exercent une prévention accrue auprès des conducteurs de véhicules et autres modes de déplacement, aux abords de tous les collèges communaux.

Actualiser la politique de stationnement

L'étude visant à mettre à jour la politique du stationnement, qui datait de 2006, a été validée par la Municipalité en 2018. Le plan d'action qui en découle n'a pas été mis en œuvre en raison de la nécessaire coordination des projets de planification, tant communale que régionale, qui lui sont liés. Cependant, au vu de l'évolution rapide des usages de mobilité, une mise à jour partielle semble nécessaire, notamment en lien avec la nouvelle centralité à créer et ses usages complémentaires.

Actualiser le plan d'entretien du réseau routier communal en y intégrant l'exigence de l'assainissement du bruit routier

L'étude d'assainissement du bruit routier a été approuvée par le Conseil d'Etat en 2019. Les mesures en lien avec l'entretien du réseau routier, à savoir la pose de revêtement phonoabsorbant et/ou la modération de la vitesse, sont actuellement progressivement mises en œuvre. Elles ont débuté par la mise en zone 30 km/h de la « poche » Grand-Mont.



Patrimoine bâti communal

Réaliser un nouveau collège primaire sur le site du Rionzi afin de faire face à l'augmentation de la population et des besoins en matière scolaire



Les travaux du nouveau Collège du Rionzi ont débuté en été 2017 et ce dernier a été inauguré en 2018. Il accueille 14 classes de la 1P à la 6P, une salle de gym, une salle de rythmique et une salle d'ACT (activités créatives textiles), toutes équipées de mobilier modulaire expérimental. Selon la volonté du Canton et de la Commune, une classe STA (syndrome troubles autistiques) a été intégrée dans un milieu scolaire traditionnel.

Actuellement, les études portent sur la transformation et la surélévation du Collège du Mottier B ainsi que sur la construction d'un nouveau collège à Champ d'Aullie.

Mettre en place un plan d'assainissement des bâtiments communaux avec, lorsque cela se justifie, le recours à des contrats de performance énergétique

Chaque bâtiment communal est analysé en matière de performance éner-

gétique et fait l'objet d'un suivi lié à son entretien et à la maintenance de ses installations. Dans le cadre de son mandat, le SEBA applique et met en œuvre, en permanence, des actions compatibles avec le concept 2000 watts comprenant l'application de normes de haute qualité environnementale.

Conformément à la planification et au plan d'investissement, le centre sportif (piscine et salle de gymnastique) a été assaini en 2018-2019 avec la conclusion d'un contrat de performance énergétique. Ce modèle de contrat est également étudié dans le cadre du projet de transformation et surélévation du Mottier B.

Assurer un monitoring de la performance énergétique des bâtiments communaux afin de réduire leur consommation d'énergie

Le SEBA gère une plateforme informatique de supervision (MCR), qui centralise les paramètres techniques pour assurer une maîtrise et une gestion optimales des chaufferies, de l'éclairage automatique, des horloges, des stores, etc.

Avec les outils de pilotage et d'audits des installations Energostat et Energotools, intégrés à la plateforme informatique, les données des consommables d'énergie sont analysées afin d'appliquer rapidement des actions correctives et parfaire l'optimisation des installations.

Le SEBA a déployé de nombreuses actions et les tâches ci-après ont été effectuées :

- Audits de toutes les installations inventoriées sur la plateforme (modèle, année, etc.).
- Enregistrement des réglages dans une base de données, en vue d'un suivi précis de l'évolution des paramètres.
- Etablissement de rapports de consommation.
- Digitalisation de l'information en continu.

Ecole, accueil pré- et parascolaire

Développer une politique de la jeunesse et une offre en matière d'accueil pré- et parascolaire qui tienne compte des exigences des modifications à venir de la loi sur l'accueil de jour des enfants

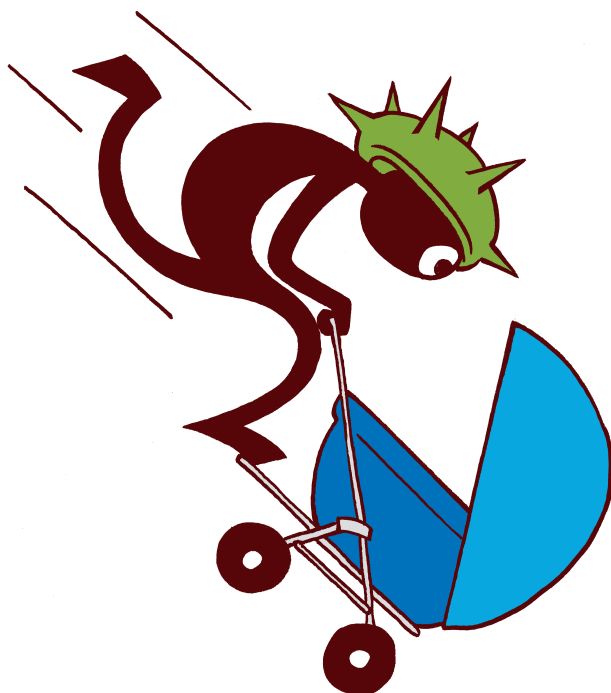
Début 2018, un questionnaire a été envoyé à tous les 11-25 ans dans le but de comprendre les besoins et les attentes des jeunes au Mont. Parallèlement, un document de travail « Politique de la jeunesse » (vision et objectifs) a été rédigé. Sur la base de ces éléments, plusieurs actions et projets ont été déployés: ouverture d'un centre de loisirs, réorganisation du réfectoire scolaire, élaboration d'une offre sportive, culturelle et de loisirs diversifiée et organisation de centres aérés. Les collaborations avec l'école ont été renforcées de manière significative. Et dans le domaine parascolaire, le travail étroit avec l'EFAJE a permis de faire passer le dispositif UAPE de 96 à 216 places disponibles.

Dans le domaine préscolaire, une nouvelle garderie EFAJE a été ouverte, un nouveau système de subventionnement pour soutenir les familles du Mont dont les enfants sont placés en garderies privées a été mis en place et le partenariat avec les deux jardins d'enfants de la Commune a été formalisé.

Finalement, d'autres projets ont été réalisés, comme le Mon'Apprentissage pour soutenir les jeunes en fin de scolarité et créer du lien avec les entreprises locales ou Gym poussette qui propose aux jeunes parents de faire du sport accompagnés de leurs bébés tout en créant du lien social avec d'autres familles qui découvrent également la parentalité.

Mettre en place un dispositif de transport scolaire efficient, répondant aux exigences légales; par exemple en étudiant les synergies possibles avec l'offre en transport public existante et en favorisant autant que possible la mobilité douce

Un concept de mobilité scolaire a été développé autour de trois axes. D'abord, un service de bus scolaire qui transporte les enfants de leur domicile à l'école dans la mesure où ils habitent à (environ) plus de 700 mètres de l'école (plus de 290 inscrits en 2020). Ensuite, une subvention à l'achat d'un abonnement Mobilis annuel pour tous les jeunes de 5P à 11S (plus de 230 inscrits en 2020). Finalement, faciliter les déplacements à pied, en envoyant à toutes les familles, à chaque début d'année scolaire, une carte des parcours pédestres sécurisés autour des collèges dans un rayon d'environ 700 mètres et en soutenant la réalisation d'une ligne Pedibus au Grand-Mont.



Culture – loisirs – intégration

Développer l'offre culturelle et sportive sur le territoire communal, dans un souci de complémentarité avec les communes voisines, et notamment la Ville de Lausanne

La politique culturelle du Mont a été élaborée. Elle vise à promouvoir une vie culturelle locale attractive et diversifiée, accessible à l'ensemble des publics montains. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été mis en œuvre dans le but de susciter l'adhésion des Montains à un calendrier d'activités culturelles et sportives locales à toutes les familles: soutenir les propositions des sociétés locales, En avant la musique!, Racl'n'Roll, Nuit du conte,



expositions (tourisme, manga, peinture, Open'Art), cinéma (biocinéclub, projections pour enfants, cinéclub des festivals, European outdoor film festival). Par ailleurs, l'École de musique, avec laquelle les collaborations ont été renforcées et pour laquelle un subventionnement aux familles inscrites a été élaboré, et la Médiathèque publique

participent à la vie culturelle. Finalement, le Prix du mérite, qui récompense le talent et l'exemplarité d'un citoyen montain, a été réorganisé.

Favoriser le «vivre-ensemble» et les démarches participatives au travers de projets tels que «Quartiers solidaires», qui favorisent les liens intergénérationnels et l'intégration dans les quartiers et au sein de la Commune dans son ensemble

Pour renforcer les liens formels entre la Commune et les sociétés locales, l'Assemblée des Sociétés Locales (ASL) a été créée. Elle permet, à travers deux rencontres annuelles, de planifier ensemble les diverses actions et de mutualiser les compétences dans différents domaines. L'esprit d'ouverture de la Commune et sa disponibilité ont favorisé la création de plusieurs sociétés locales au cours de la législature. Celles-ci proposent aujourd'hui des prestations appréciées de la population, comme par exemple les associations de quartier (En Martines, Village Rionzi et Village Maillefer). Le projet Quartiers solidaires a été initié en 2017 et a permis la réalisation de nombreuses actions et le renforcement des liens entre les seniors. Différents projets ont favorisé l'intergénérationnel comme par exemple les jardins en permaculture, la grainothèque, le prix Chronos ou la Nuit du conte. Plusieurs boîtes à livres ont été installées, au Petit-Mont, au Rionzi, au Grand-Mont et à la déchèterie. Ce réseau qui rencontre beaucoup de succès est géré par des bénévoles (sauf déchèterie) et permet de créer des liens autour du livre.

Ressources humaines

Mettre en application le nouveau règlement du personnel communal répondant aux standards actuels et faire de la Commune du Mont un employeur attractif

Le règlement est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Il propose des conditions de travail attractives répondant aux standards actuels. Cependant,

son application a démontré certaines incohérences qui seront revues lors de la prochaine législature 2021-2026.

Porter un soin particulier à la formation continue des collaborateurs

La formation continue est proposée à l'ensemble des collaborateurs. Chaque

année, nous mettons au budget un montant suffisant pour faciliter l'accès aux formations demandées, soit par le supérieur hiérarchique, soit par le collaborateur. Durant cette législature, nous avons trois collaborateurs qui ont entrepris une formation certifiante menant à un brevet fédéral.

Cependant, nous constatons auprès d'une partie des collaborateurs, un manque de motivation pour la formation continue. Chaque formation demande un investissement et une implication personnels.

Favoriser l'instauration d'une culture d'entreprise

Afin de favoriser une culture d'entreprise, nous avons travaillé sur des objectifs communs lors des entretiens annuels de collaboration. Nous travaillons à favoriser les échanges, la communication, le partage de compétences et de connaissances entre services. Les moments récréatifs, tels que la sortie annuelle des collaborateurs et le repas de fin d'année favorisent également ces échanges.



Sécurité

Lutter contre les incivilités et renforcer le sentiment de sécurité en adaptant le concept de vidéosurveillance, par le biais de l'installation de nouvelles caméras utilisant les technologies modernes

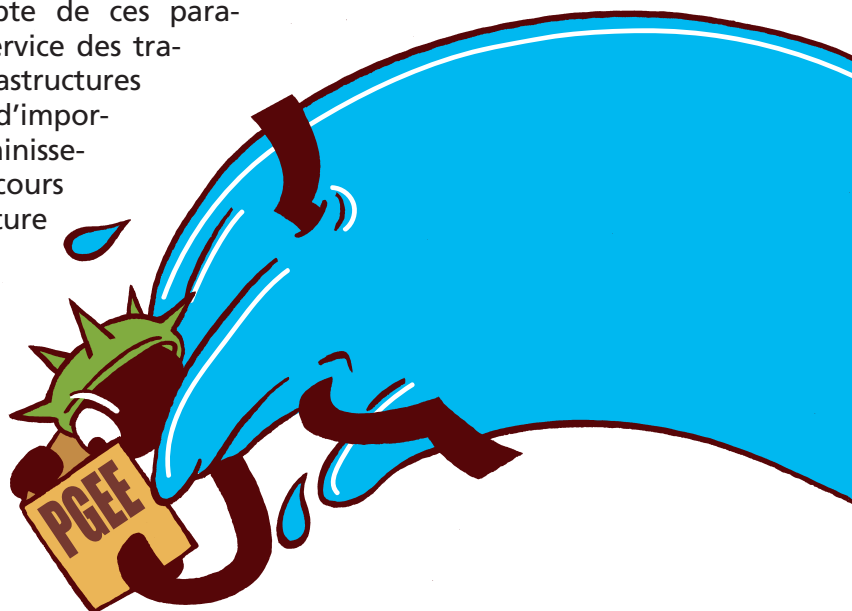
Après avoir proposé un préavis au Conseil communal, ce dernier a été finalement retiré par la Municipalité, ceci afin d'apporter des précisions aux demandes de l'organe délibérant.

Assainissement

Actualiser le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et poursuivre la mise en conformité du réseau communal tel que prévu dans le PGEE

Compte tenu de différents paramètres communaux et intercommunaux, sans oublier le développement constant, dû notamment aux nouveaux plans de quartier, un nouveau PGEE est en voie de réalisation pour être mis en vigueur à l'horizon de 2023. Un accent particulier est porté sur le contrôle systématique des raccordements des biens-fonds privés. En outre, des campagnes annuelles d'inspection TV ont pu mettre en évidence que des collecteurs s'étaient fortement dégradés, notamment au chemin du Budron C.

Quant à la mise en conformité du réseau communal, elle se fait tel que prévu par le PGEE et conformément au plan des investissements (environ deux millions de francs par an). En tenant compte de ces paramètres, le Service des travaux et infrastructures a réalisé d'importants assainissements au cours de la législature écoulée.



Infrastructures sportives

Réaliser le schéma directeur du site du Châtaignier et notamment la rénovation des installations sportives

Un terrain de football synthétique et un terrain multisport ont été

construits sur le site du Châtaignier, répondant ainsi aux besoins des sociétés locales, des écoles et de la population dans son ensemble.

Espaces verts

Définir et mettre en place une vision globale des aménagements des espaces verts, qu'il s'agisse des massifs de fleurs, des espaces verts communaux ou des places de jeux

La création d'un poste de délégué à l'environnement avec l'engagement en automne 2020 d'une personne avec des compétences en matière de nature et d'environnement a permis d'effectuer les premiers relevés et d'ébaucher les premières réflexions, visant à mettre en place une vision plus globale des aménagements gérés par le Services des espaces verts.

Les collaborateurs du Service ont surtout développé des actions coup par coup en faveur de la biodiversité (pose de nichoirs, hôtels à insectes, engazonnements extensifs, etc.) et de la lutte contre les plantes invasives. L'usage des produits phytosanitaires déjà réduit au minimum depuis plusieurs années, a encore diminué, par exemple en favorisant

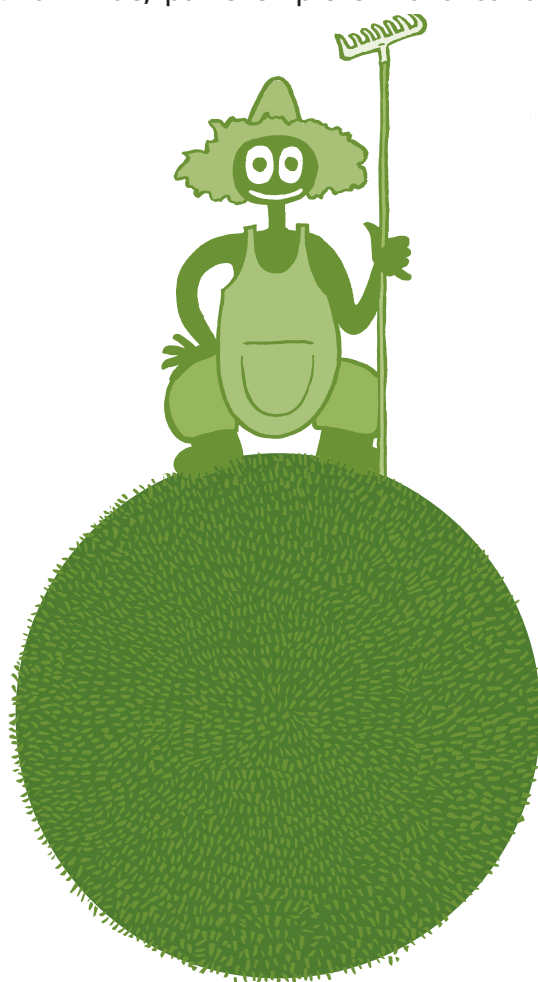
l'engazonnement plutôt que le dés-herbage dans le cimetière.

Gestion des déchets

Les prestations ont été améliorées, notamment par l'introduction de tournées de ramassage au porte à porte supplémentaires et la mise en place d'une déchèterie mobile. La communication dans le journal communal, la signalétique et l'accueil à la déchèterie ont été renforcés. Une « cabane à troc » a vu le jour afin de permettre une seconde vie à certains objets encore en bon état. Les actions de sensibilisation au niveau des élèves de nos écoles se sont renforcées grâce aux actions municipales au sein du notre périmètre de gestion des déchets GEDREL et de la coopérative de sensibilisation COSEDEC.

Gestion des forêts communales

Face aux changements climatiques qui nous attendent, la pérennisation des forêts communales s'est poursuivie par des abattages ciblés, nouvelles plantations et soins aux jeunes peuplements. En plus du rôle de protection dans certaines zones sensibles, la biodiversité et l'accueil en forêt ont été systématiquement renforcés durant ces travaux. Coordonné au sein du Triage forestier, le plan de gestion de nos forêts communales a été mis à jour et l'aboutissement d'une étude sur les chemins de dessertes va permettre d'améliorer nos infrastructures forestières tout en profitant d'appuis financiers de la Confédération. La communication au sujet de la forêt a été renforcée par l'élaboration au sein du Triage forestier d'une politique globale « Nos forêts Mèbre-Talent » et la mise en place d'un site internet, d'une page Facebook et de diverses autres actions dans le terrain avec la population ou les écoles.



Politique régionale et intercommunale

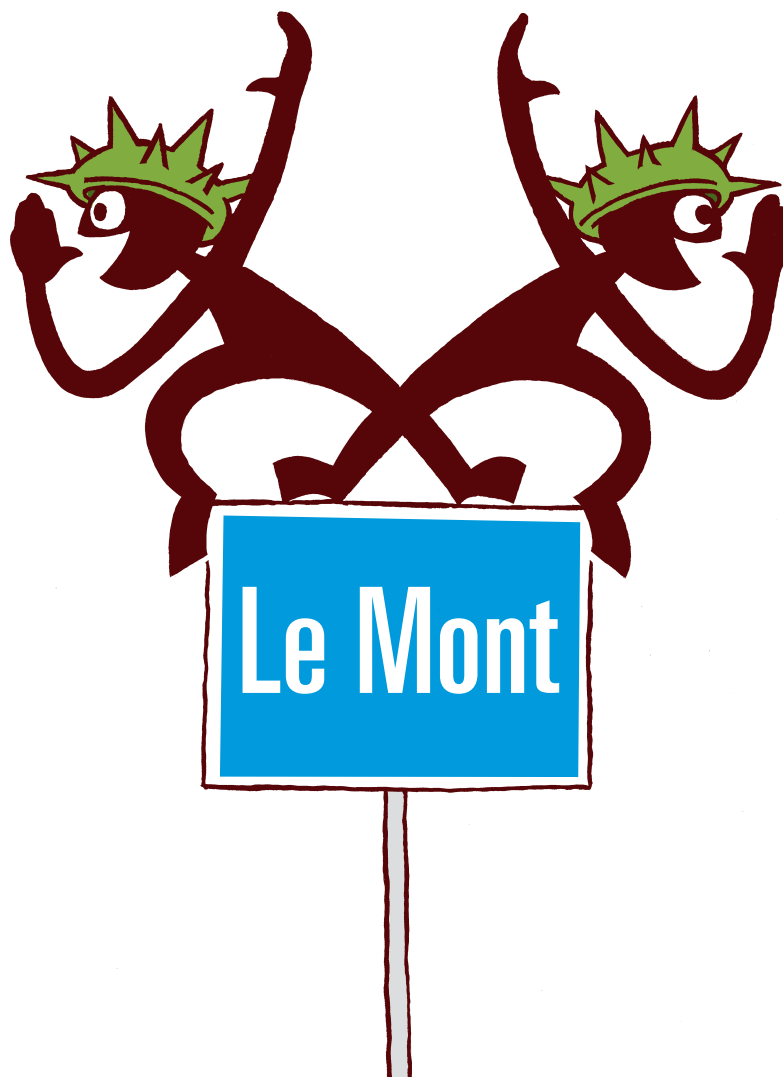
Participer activement à la mise en œuvre du **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) 2016**, garder un rôle moteur au sein du **Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)**, via sa présidence, et être une force de proposition dans les différentes commissions de **Lausanne-Région** dans lesquelles la Commune est représentée

La Commune participe toujours activement à la mise en œuvre du PALM via le SDNL, tant sur le plan politique, au sein du Groupe de Pilotage Politique (GROPIL), que sur le plan technique au sein de la cellule de pilotage technique (CPT), pour défendre ses intérêts au niveau régional de l'agglomération. Diverses études thématiques (logement, deux-roues, agriculture et urbanisation, notamment) ont pu être suivies dans ce cadre. Cependant, la présidence du SDNL a été cédée à une autre commune du périmètre. A noter également la présence de représentants de la Municipalité dans les différentes commissions de Lausanne

Région, ainsi qu'au Bureau de coordination et au sein des commissions de l'UCV (Conseil des 50, Groupe des villes).

Participer à la création du parc naturel périurbain du Jorat

L'Association «Jorat, une terre à vivre au quotidien», dont la Commune du Mont est membre depuis sa création en 2012, ayant atteint son but principal avec la création de Parc périurbain du Jorat, notre Commune a annoncé sa démission en date du 12 juin 2020, avec effet au 31 décembre 2020. Les autres communes membres de l'association ont également démissionné. Début 2021, le Conseil communal acceptait que la Commune devienne membre de l'Association «Jorat parc naturel», association à but non lucratif ayant pour but d'assurer la gestion, la promotion et le développement du Parc naturel du Jorat, qui se situe désormais directement attachant à notre Commune, mais entièrement sur le territoire de la Commune de Lausanne.



SEBA CPT PALM GEDREL CPT GED
GEDREL COSEDEC PGEE UNISANTÉ STA SAF UAPE
STA SAF EFAJE GED UNISANTÉ STA SAF ACT ASL
SDNL GROPIL PGEE ACT ASL RCCAT SDT EFAJE
UNISANTÉ SDT UAPE RCCAT SDNL MCR UCV MCR PALM
UCV PALM GEDREL SEBA GROPIL
COSEDEC PGEE CPT GED COSEDEC
UNISANTÉ STA EFAJE GED COSEDEC
GROPIL SAF ACT RCCAT
SDNL LUP UAPE
UCV MCR SDT ASL
SEBA

